

Bioéthique, Députés et Sénateurs commencent leurs auditions.

Par Loup Besmond de Senneville, le 16/5/2018 à 06h18

Les auditions destinées à préparer la révision des lois de bioéthique commencent mercredi 16 mai

Les députés et sénateurs vont s'attaquer cette semaine aux premières auditions menées dans le cadre de la préparation de la révision des lois de bioéthique. Une première série d'experts doit en effet être reçue mercredi 16 mai, à la fois à l'Assemblée nationale et au Sénat.

« *La bioéthique touche à des sujets complexes, sensibles, qui concernent tous les Français. L'évolution rapide des sciences et des technologies médicales est source de progrès autant que d'inquiétudes* », écrit dans un communiqué commun les présidentes (LREM) des commissions des lois et des affaires sociales, Yaël Braun-Pivet et Brigitte Bourguignon. « *Ce cycle d'auditions vise ainsi à poser sereinement, objectivement et rigoureusement les termes de ce débat, afin qu'il soit le plus éclairé possible.* »

Juristes et généticiens

À l'Assemblée nationale, les députés recevront plusieurs juristes, dont Jean-René Binet, spécialiste de bioéthique et professeur de droit à l'université de Rennes, puis examineront les enjeux touchant à la génétique, entendant notamment Arnold Munnich, le chef du département de génétique médicale de l'hôpital parisien Necker-Enfants malades. Dans les semaines qui viennent – à des dates non-encore fixées – ils devraient organiser des auditions autour des neurosciences et de la procréation.

C'est la première fois que les députés de la commission des lois et de celle des affaires sociales mènent des travaux communs sur le sujet depuis le début de la législature. Ces auditions précèdent de quelques mois l'examen du projet de révision des lois de bioéthique, que le gouvernement devrait officiellement déposer en septembre, et qui occupera les élus durant tout l'automne.

Au Palais du Luxembourg, les sénateurs prendront part à une table ronde sur les cellules-souches et les embryons, notamment en présence du professeur Marc Peschanski, directeur scientifique de l'Institut des cellules-souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques (Inserm).

Des débats très sensibles

« *Le calendrier est très chargé* », confirme Jean-François Eliaou, député LREM chargé des questions de bioéthique au sein de l'Office parlementaire de l'évaluation des choix scientifiques et techniques (Opecst).

L'Opecst recevra début juin la synthèse des états généraux de la bioéthique, établie par le CCNE à partir des débats organisés dans toute la France, des contributions déposées sur Internet et des auditions menées par le CCNE.

Cinq ans après l'adoption de la loi autorisant le mariage aux couples homosexuels et les débats extrêmement tendus qui l'ont entouré, les parlementaires sont conscients du potentiel hautement inflammable de certains sujets, comme la PMA ou la fin de vie. « Je souhaite un débat serein. Il faut que nous nous écoutions, que nous ayons un débat réfléchi », insiste Jean-François Eliaou.

L'élu plaide pour que soit adoptée une « *loi-cadre* » qui « *n'entre pas trop dans les détails* ». « *Il faut une loi établissant de grands principes, complétés éventuellement par des décrets ou des lois d'application* », précise-t-il.

Une manière selon lui de débattre sereinement. « *Si l'on modifie la loi, il faut le faire d'une main tremblante.* »